

Plan de mobilité : un levier pour déployer télétravail et tiers-lieux

L'exemple de la Suisse

Sommaire

1. Le contexte suisse
2. Un plan de mobilité, qu'est-ce que c'est ?
3. Les avantages du travail à distance en matière de gestion de la mobilité
4. L'exemple d'une entreprise horlogère localisée dans une région périphérique
5. Conclusions

1

2

3

4

5

Le contexte suisse

La Suisse : comparable à une région de la France

1

La région Auvergne – Rhône-Alpes :

- env. 70'000 km²
- 8 mio d'habitants
- 13 départements

2

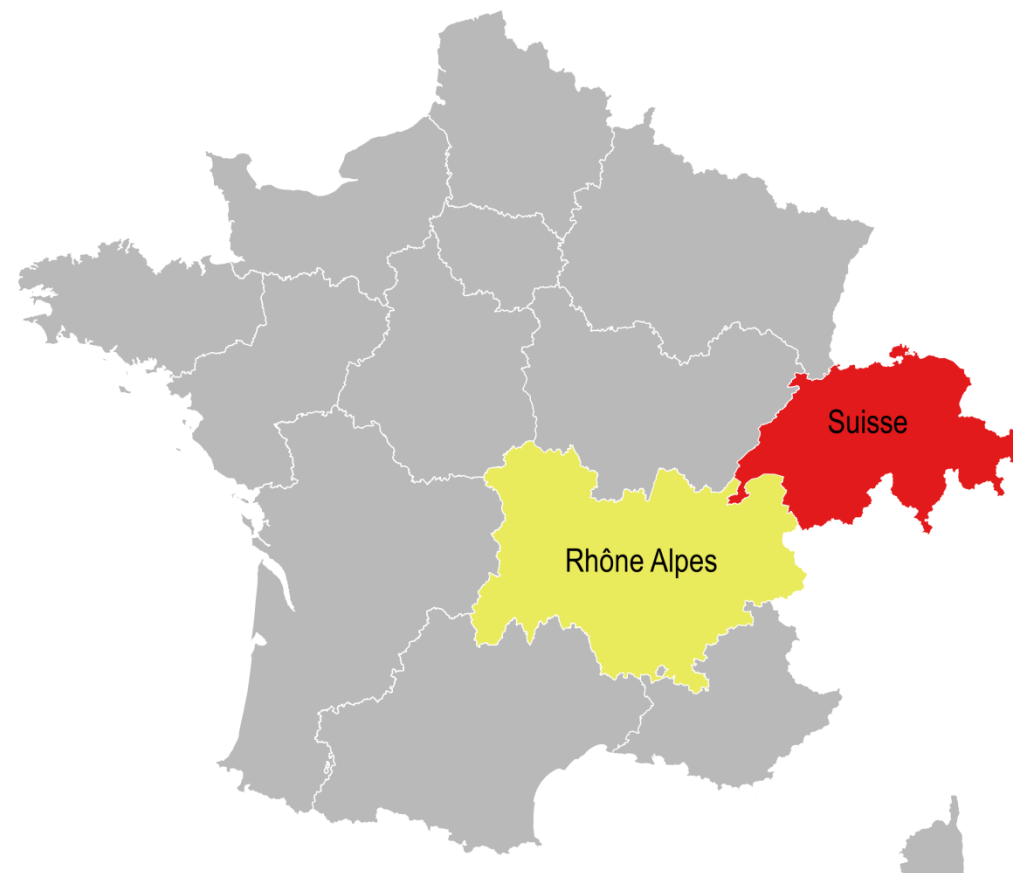
3

4

5

La Suisse :

- env. 40'000 km²
- 8.5 mio d'habitants
- 26 cantons



La Suisse : comparable à une région de la France

1

Distance parcourue par jour :

- En région Rhône-Alpes : 31,6 km
- En Suisse : 36,8 km



2

3

4

5

Part modale TP - VP :

- En région Rhône-Alpes : 10% - 63%
- En Suisse : 13% - 49%



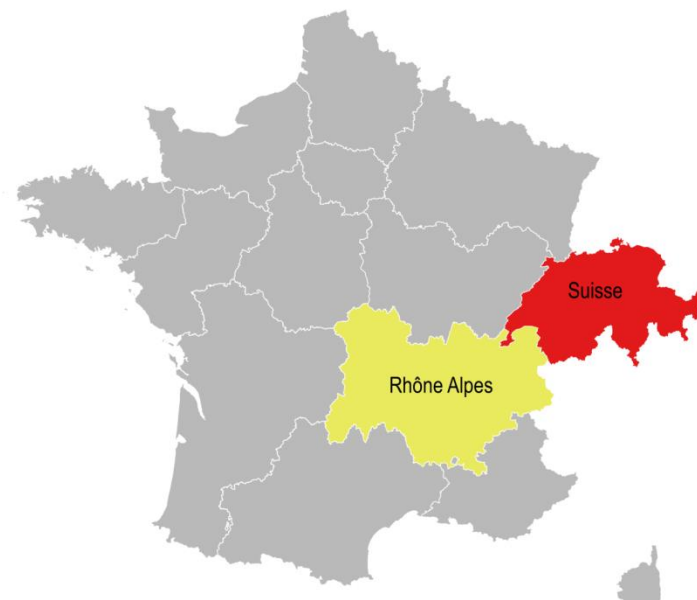
Distance moyenne pour le travail

- En région Rhône-Alpes : 8,7 km
- En Suisse : 14,7 km



Budget Temps :

- En région Rhône-Alpes : 86 min
- En Suisse : 90 min



Les suisses...

- *se déplacent davantage en transports publics ;*
- *parcourent davantage de km ;*
- *mais consacrent globalement le même budget temps aux déplacements*

Plus d'informations : [Microrecensement 2010](#)

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CEREMA_CE_Atlas_reg_mob_2015_V7.pdf

La pratique du télétravail de plus en plus répandue en Suisse

1

Selon une **étude récente** (2018) sur un échantillon de 1'000 personnes :

2

- 2/3 des Suisses sont susceptibles de travailler en dehors de leur site de travail principal, au moins occasionnellement :

3

4

5

- 28% disent appliquer le télétravail moins d'1 jour/semaine
- 12% exactement 1 jour/semaine
- un peu plus d'1/4 (27%) **télétravaillent plus d'1 jour/semaine**

- Les personnes interrogées passent au moins la moitié de leur temps de travail devant un ordinateur et 2/3 ne disposent plus de poste de travail fixe dans les bureaux de leur employeur

« Dans le secteur tertiaire, 40% des Suisses travaillent au moins un 1jour/semaine à la maison ou dans un tiers-lieu »

L'organisation du temps de travail est devenue nettement plus flexible :

- 72% des sondés disposent d'un **certain degré de liberté dans l'organisation de leur temps de présence au bureau** (horaires libres)
- seul 9% déclarent devoir respecter des horaires de travail rigides

Des freins qui restent à lever

1

Le **matériel informatique et de téléphonie** que les entreprises mettent à disposition doit «urgemment être amélioré» selon les auteurs de l'étude :

2

3

4

5

- seul la moitié (47%) des sondés ont reçu de leur employeur un ordinateur portable autorisant le télétravail
- 11% sont équipés uniquement d'un smartphone ou d'une tablette
- 42% n'ont pas reçu d'appareil numérique leur permettant de travailler à distance

Le télétravail n'est aussi pas encore suffisamment «cadré» :

- seul 39% des personnes interrogées indiquent que leur entreprise a établi des **directives concernant le travail flexible**
- La taille des entreprises influence largement ce point:
 - de telles directives existent dans 55% des entreprises de plus de 250 collaborateurs
 - mais seulement dans 24% des entreprises de moins de 50 collaborateurs

Enfin, les dispositions légales en vigueur en Suisse constituent un autre obstacle à l'adoption des modes de travail flexibles, avec une **loi sur le travail** datant de l'ère industrielle et **qui doit être adaptée à l'ère du digital...**

1

2

3

4

5

Un plan de mobilité, qu'est-ce que c'est ?

Les enjeux d'un plan de mobilité

1
2
3
4
5

- ✓ Réduire la **saturation des réseaux de transport** en heures de pointe et la **pression sur le stationnement** à destination
- ✓ Répondre aux **contraintes réglementaires** en matière de dimensionnement du stationnement
- ✓ Explorer toutes les pistes de **réduction des émissions sonores et polluantes** pour répondre aux objectifs que se fixent les collectivités
- ✓ Réaliser des **économies d'énergie** au niveau de l'ensemble des déplacements générés par une entreprise / une administration
(*nb: les transports sont à l'origine d'env. 1/3 de la consommation d'énergie finale en Europe*)

L'objectif d'un plans de mobilité : se déplacer mieux...

1
2
3
4
5

Le plan de mobilité : un outil pour **optimiser la gestion des déplacements des collaborateurs-trices d'une entreprise / administration** dans le respect des principes du développement durable

But: **explorer l'ensemble des possibilités** existantes permettant de diminuer l'utilisation de la voiture «solo» au profit des modes de transports dits *alternatifs* ou *durables* pour l'ensemble des déplacements générés par l'entreprise / l'administration.



➤ *Principe: offrir aux collaborateurs-trices un éventail de solutions de mobilité le plus large possible, afin d'exploiter au maximum le potentiel des modes alternatifs (TP, modes actifs, covoiturage, auto-partage, etc.)...*

L'objectif d'un plans de mobilité : se déplacer mieux... et moins !

1

2

3

4

5

Avant de réfléchir à comment se déplacer mieux, on oublie trop souvent de déjà **réfléchir à comment se déplacer moins ou moins loin !**

Là aussi de **multiples axes d'amélioration** sont possibles au sein des organisations:

- ✓ Regroupement des rdv ou vidéo/visio-conférence
- ✓ Aménagement d'une cafétéria / cuisine sur ou proche du lieu de travail
- ✓ Rapprochement des domiciles des collaborateurs-trices
- ✓ Encouragement au télétravail
- ✓ Utilisation d'espaces de travail partagés proches des lieux de vie des collaborateurs-trices

1

2

3

4

5

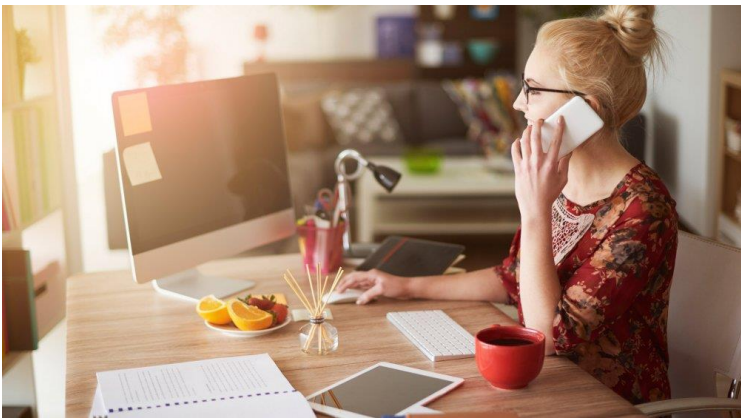
Les avantages du travail à distance en matière de gestion de la mobilité

Les différentes formes de travail à distance et leurs effets

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Selon le type de travail à distance, les effets positifs en matière de gestion de la mobilité diffèrent...

	Réduction saturation des réseaux TIM/TP	Réduction pression sur le stationnement	Réduction impact environnemental
Télétravail ponctuel en début / fin de journée	✓		
Télétravail journalier dans un tiers-lieu	✓	✓	✓
Télétravail journalier au domicile	✓	✓	✓



Solutions en mobilité

Les différentes formes de travail à distance et leurs effets

1

Une question d'aménagement du territoire :

2

mobilité = résultat des différentes aménités que l'utilisateur cherche à atteindre

3

4

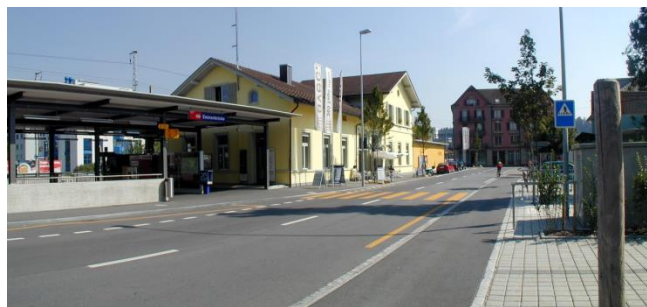
5

Des tiers-lieux qui :

- peuvent redynamiser les territoires
- mais aussi renforcer l'étalement urbain

Un développement à réaliser en synergie des réseaux de transports publics et notamment des réseaux ferrés.

La **gare**, graine de ville, devient un vecteur de centralité qui peut accueillir des tiers-lieux.



Emmenbrücke, région Lucerne

L'exemple d'une entreprise horlogère localisée dans une région périphérique

Une localisation atypique générant des problèmes d'accessibilité

1
2
3
4
5

- Une vallée du Jura à **1'000m** d'altitude, à la frontière avec la France :
 - L'éloignement des domiciles et des hivers rigoureux peu propices à la pratique des modes doux
 - Desserte lacunaire en transports publics et peu concurrentielle à la voiture
- Un **haut lieu de l'horlogerie** abritant les sites de production de grandes marques horlogères (Audemars Piguet, Jaeger-Le Coultre, Blancpain, Vacheron Constantin,...)



Problématique de l'entreprise étudiée

1
2
3
4
5

Actuellement production éclatée sur 4 sites différents de la vallée :

- 2 grands sites avec entre 350 et 400 collaborateurs-trices
- 2 plus petits sites avec moins de 100 collaborateurs-trices

Un projet d'**agrandissement de l'un des sites principaux**, afin d'y regrouper l'ensemble des collaborateurs-trices des sites de la Vallée de Joux :

- 850 collab. à court terme
- potentiel d'accueil de près de 1'500 collab. à terme

Projet de regroupement en **plusieurs étapes de développement** successives, avec une **diminution subséquente de la couverture en stationnement** :

- 0.85 pl./collab. à l'heure actuelle
- baisse à 0.7pl./collab. à court terme et même à 0.6 pl. à terme

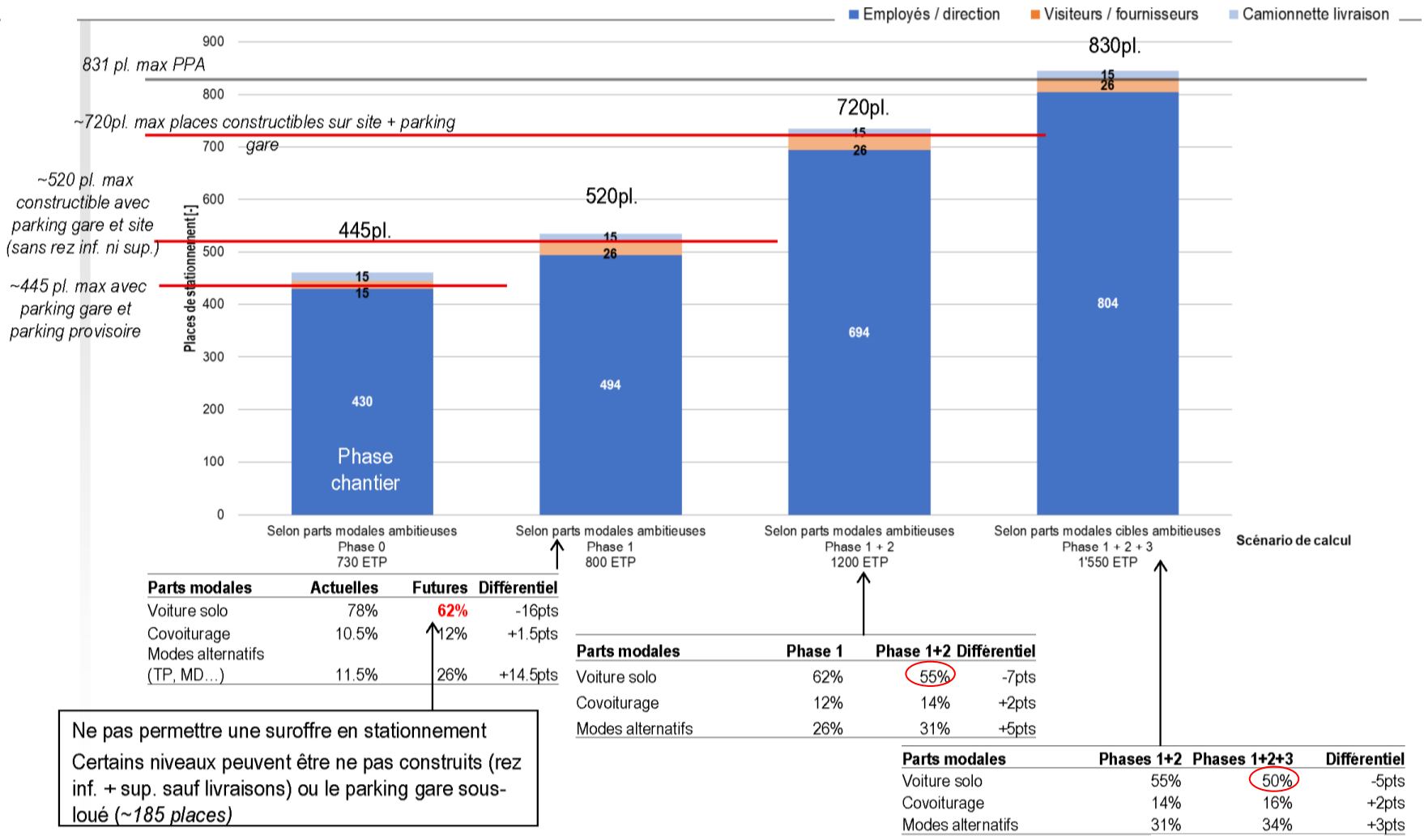
Mise en place d'un **plan de mobilité** :

- **imposé par le Canton de Vaud** dans le cadre de la procédure en autorisation de construire (objectif: réduire les impacts négatifs issus de la mobilité générée par l'entreprise)
- **rendu nécessaire pour l'entreprise** pour gérer la problématique de la raréfaction de l'offre en stationnement

Une raréfaction progressive de l'offre en stationnement à gérer

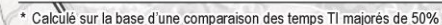
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Solutions en mobilité



Un objectif cible de diminution de la demande en stationnement sur le site de l'ordre de 15% à 25%...

Solutions en mobilité



Un plan de mesures de gestion de la mobilité «classique»

1
2
3
4
5

Mesure	Description	Etat	Thématique
1	Tarification du stationnement	Nouveau	Optimiser l'usage des TIM
2	Réglementation du stationnement	Nouveau	Optimiser l'usage des TIM
3	Incitation à la pratique du covoiturage	Adapté	Optimiser l'usage des TIM
4	Solution pour retour d'urgence	Nouveau	Optimiser l'usage des TIM
5	Valorisation du travail à distance	Nouveau	Optimiser l'usage des TIM
6	Incitation à l'utilisation des transports en commun	Adapté	Renforcer l'utilisation des transports collectifs
7	Développement des navettes interentreprises	Adapté	Renforcer l'utilisation des transports collectifs
8	Prime à l'achat d'un deux-roues (motorisé ou non)	Adapté	Encourager la pratique des modes actifs
9	Prime annuelle mobilités actives	Adapté	Encourager la pratique des modes actifs
10	Prime à l'achat d'un véhicule électrique	Nouveau	Développer des comportements responsables
11	Prime au déménagement	Nouveau	Développer des comportements responsables
12	Cours de conduite voiture sur neige et vélo	Adapté	Développer des comportements responsables
13	Développement de la communication	Adapté	Développer des comportements responsables

Intégrant la thématique du travail à distance (télétravail et tiers-lieux)...

Les modalités de la mesure «valorisation du travail à distance»

1
2
3
4
5

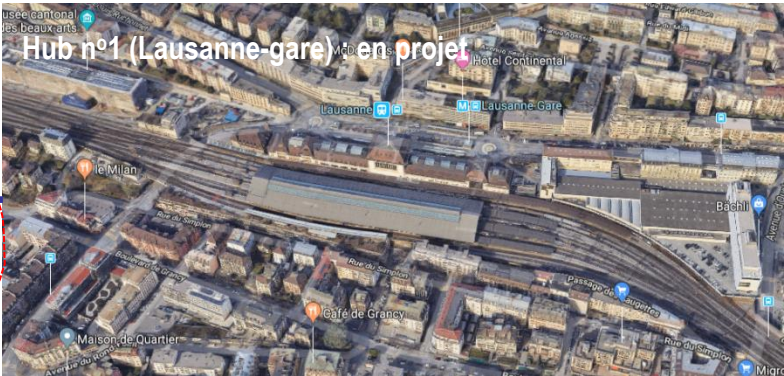
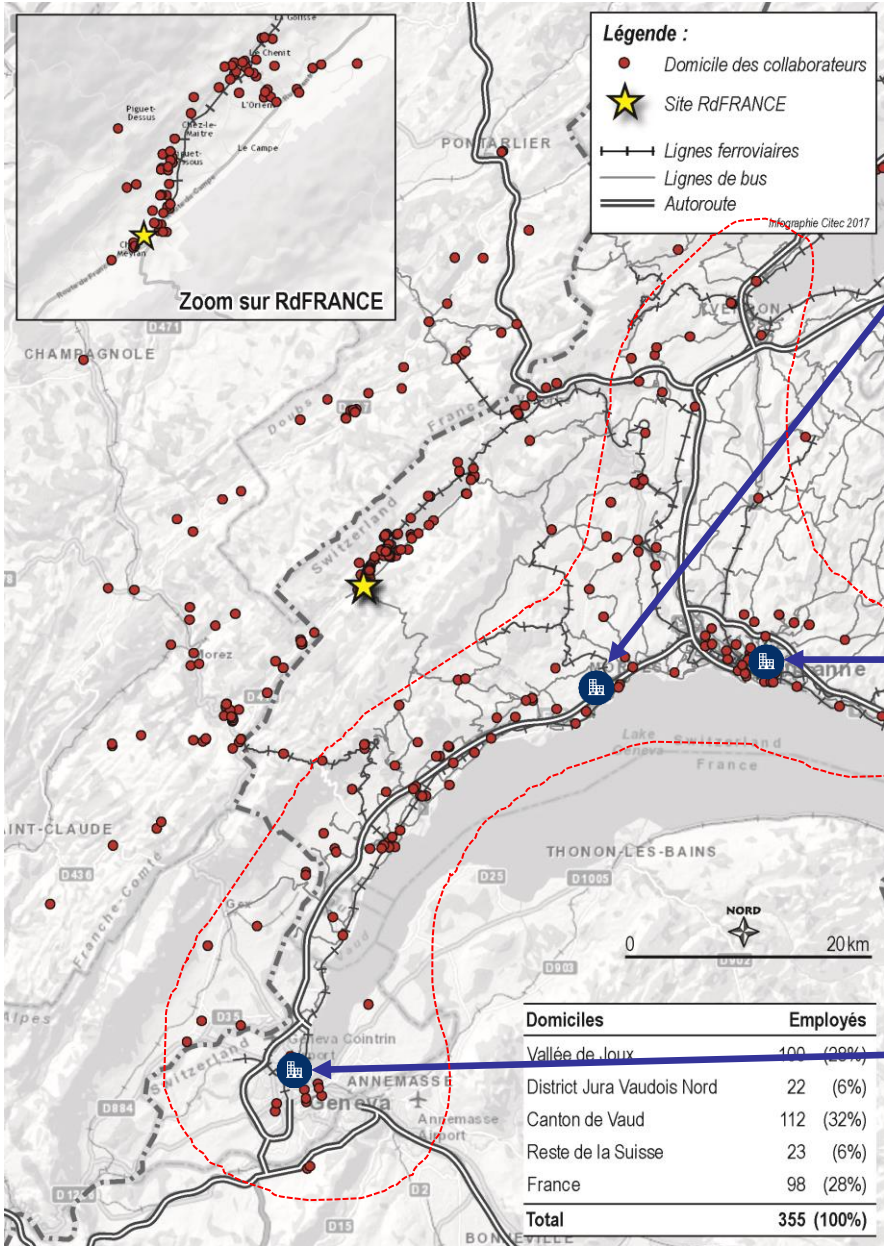
Possibilité de faire du **télétravail 1jour/semaine** et/ou d'**utiliser les «hubs» d'entreprises 1jour/semaine** pour les collaborateurs-trices éligibles :

- 430 personnes éligibles au télétravail sur 790 collab. au total (hors externe), soit **env. 50% des collab. de l'entreprise !**
 - 220 collab. sur les 430 éligibles potentiellement intéressés par un «hub», soit env. 50% des collab. éligibles au télétravail
 - Hypothèse sur l'utilisation réelle de cette opportunité: entre 40% et 70% des personnes éligibles
- Potentiel de 20% à 35% de télétravailleurs et 10% à 20% d'utilisateurs des hubs sur l'ensemble des collaborateurs-trices de l'entreprise
- Moyennant une **répartition harmonieuse** sur la semaine des jours télétravaillés: potentiel de **5 à 10% de collaborateurs-trices en moins par jour** sur le site principal de l'entreprise, soit pratiquement autant de voitures en moins sur les routes et sur les parkings de l'entreprise (= **1/3 de l'objectif cible!**)

Le concept de «hub» d'entreprise

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Solutions en mobilité



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5**

Solutions en mobilité

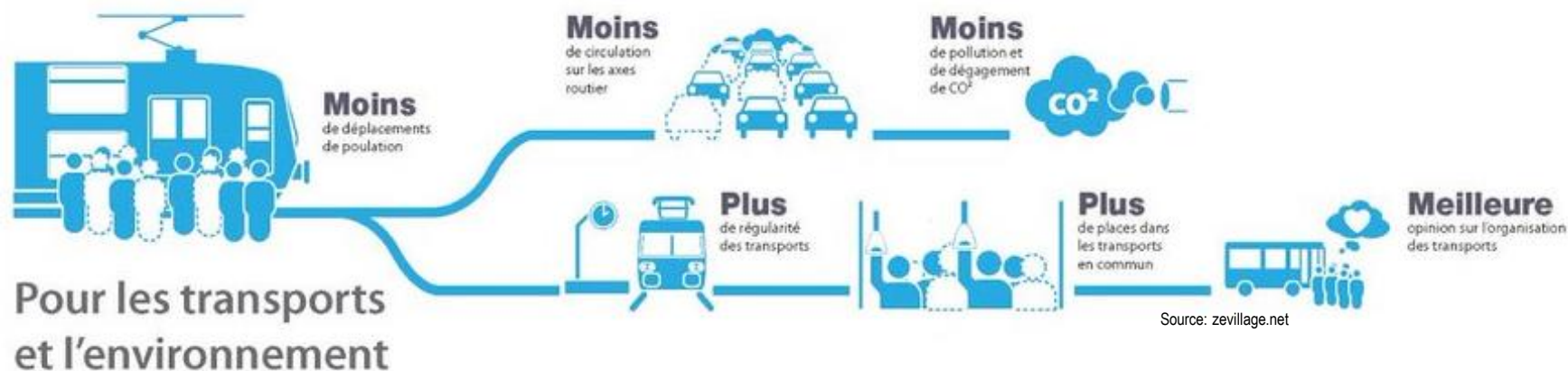
Conclusions

Synthèse et perspectives d'avenir

1
2
3
4
5

Le travail à distance, une réponse crédible aux enjeux de mobilité ?

- Lutte efficace contre l'explosion de la mobilité et ses effets induits (saturation des réseaux de transports et du stationnement à destination)
- Réduction des impacts négatifs des transports (consommation énergétique et production de gaz à effet de serre, bruit, accidents, etc.)
- Limitation de la consommation des surfaces dédiées aux infrastructures de transports
- Amélioration de l'efficacité



*Et quid du télétravail dans les transports...?
(aujourd'hui on travaille déjà dans les trains,
travaillerons-nous demain dans les voitures
autonomes ?)*

